

Les rêves et les cauchemars, peuvent se produire chez tout individu bien portant, à la suite du moindre trouble digestif, mais dans ce cas ils sont accidentels et plus ou moins rares. Chez les alcooliques, au contraire, les rêves et surtout les cauchemars sont tout à fait caractéristiques; les premiers sont principalement d'ordre professionnels: les seconds sont presque toujours d'ordre tragique et réveillent en sursaut le dormeur qui se sent tomber dans un précipice, etc.

Le *somnambulisme spontané* est caractérisé par la continuation ou plutôt par la reprise automatique, au cours du sommeil, des occupations exécutées à l'état de veille; soit encore par l'exécution automatique d'actes plus ou moins compliqués, demandant parfois beaucoup d'adresse, et toujours coordonnés.

Cet état s'accompagne toujours d'un dédoublement de la personnalité qui fait que le sujet éveillé oublie ce qu'il a fait en tant que somnambule et inversement.

HYPNOTISME.

L'hypnotisme est une sorte de sommeil pathologique provoqué chez certains sujets par un procédé quelconque de suggestion (fixation d'un objet brillant, pression sur les globes oculaires, etc.).

On distingue le petit hypnotisme et le grand hypnotisme chez les hystériques.

L'Ecole de la Salpêtrière distingue dans le grand hypnotisme, trois périodes successives caractérisées par l'état léthargique, l'état cataleptique, l'état somnambulique: — l'état *léthargique* étant caractérisé par un sommeil hypnotique avec résolution générale des muscles qui ne sont soumis à aucune excitation et contraction immédiate de ceux qu'on excite, à travers la peau, au niveau de leurs tendons ou de leurs nerfs; — l'état *cataleptique* caractérisé essentiellement par un sommeil hypnotique qui rend le sujet insensible aux piqûres, aux coupures, aux pincements, et qui lui fait garder longtemps les attitudes les plus fatigantes imposées par l'hypnotiseur;

— l'état *somnambulique* caractérisé « par une torpeur apparente des facultés intellectuelles, assez analogue à celle qui s'observe dans le sommeil naturel, et par la conservation de l'activité musculaire, de telle sorte que le sujet endormi est cependant capable de marcher et de se mouvoir comme une personne à l'état de veille » (Pitres et Gaube). On admet de plus en plus avec, Bernheim et l'Ecole de Nancy, que ces prétendues périodes, lorsqu'elles existent, ont été provoquées par suggestion et que, s'il existe effectivement des phénomènes léthargiques, cataleptiques et somnambuliques, ils ne se groupent jamais spontanément de façon à constituer les trois états décrits par Charcot.

L'état hypnotique est toujours déterminé par une suggestion avons-nous dit. Ajoutons que la suggestibilité du sujet est en outre considérablement accrue par l'hypnose, au point de le rendre accessible aux suggestions criminelles lorsqu'il n'est pas sollicité en sens contraire par les suggestions accumulées d'une bonne éducation.

DES VERTIGES (*vertere*, tourner).

Le vertige est difficile à définir, car il comprend un ensemble de phénomènes variés.

L'individu atteint de vertige voit les objets tourner autour de lui; il croit tourner lui-même et il est obligé de s'asseoir ou de saisir un point d'appui pour éviter une chute qu'il ne prévient pas toujours; sa vue est obscurcie, couverte d'un nuage ou éblouie par des sillons, des éclairs lumineux; il éprouve en même temps des bourdonnements d'oreilles, des battements de cœur, des nausées, un sentiment de défaillance, etc.

Pathogénie. — Il y a longtemps qu'abandonnant l'idée ancienne, qui rattachait le vertige à un trouble visuel, on le regardé comme un trouble du fonctionnement cérébral; mais on n'a pu déterminer la localisation précise de ce désordre, dont les causes très nombreuses peuvent se grouper sous